



À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVES p2

Stade : de 30 à 100 % de couverture du sol par la culture

Parasitisme : présence ponctuelle de larves de teignes

Cercosporiose : surveiller attentivement les parcelles à risque

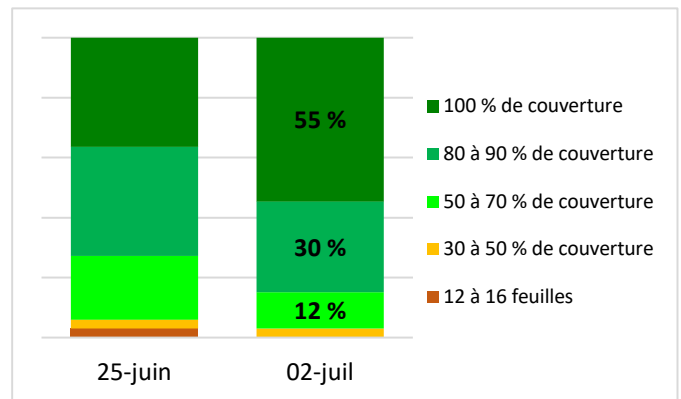


1 | Stade de la culture

85 % des parcelles ont maintenant atteint un stade supérieur à 80 % de couverture du sol par la culture.

Le retour d'un climat plus clément va limiter les évapotranspirations potentielles préjudiciables aux plantes notamment dans les secteurs exposés au stress hydrique.

Des brûlures sur feuillage peuvent être observées ponctuellement suite aux fortes températures enregistrées la semaine passée.



2 | Parasitisme

a. Observations

Noctuelles défoliatrices : de rares traces de chenilles de noctuelles sont signalées sur 4 parcelles de la Marne : Beine-Nauroy, Pocancy, Faux-Fresnay et Gourgauçon. Les taux d'infestation (de 1 à 5 % de plantes concernées) restent largement inférieurs au seuil de risque de 50% de plantes porteuses de perforations.



Pégomyies : quelques larves de pégomyies sont observées sur le site de Fère-Champenoise dans la Marne. Le seuil de risque de 10 % de plantes porteuses avant la couverture du sol par la culture n'est pas atteint.

Pucerons :

- des pucerons verts et noirs aux stades ailé et aptère sont toujours recensés cette semaine mais globalement les infestations n'évoluent pas.
- La présence de nombreux auxiliaires devrait permettre de réguler les populations présentes.
- Pour rappel, après le stade couverture du sol par la culture, le risque de développement de jaunisse est moindre.

Charançons : le charançon *Lixus juncii* est toujours observé dans l'Yonne sur le site de Champlay. Des piqûres caractéristiques sur les pétioles sont observées mais la présence de larves n'a pas encore été identifiée.

Teignes : Le nombre de sites présentant des teignes est en augmentation. Environ 40 % des parcelles réparties sur l'ensemble de la région signalent des chenilles contre 30 % la semaine passée.

Les taux d'infestation restent majoritairement inférieurs au seuil de risque de 10 % de plantes porteuses de chenilles ou de dégâts frais.

Cette semaine, 2 parcelles atteignent tout de même ce seuil de risque : Rhèges et Premierfait dans l'Aube avec respectivement 10 et 12 % de plantes touchées.



Les conditions climatiques actuelles restent favorables au développement des teignes. Une observation minutieuse au cœur de la betterave est indispensable pour suivre leur évolution.

3 | Maladies du feuillage

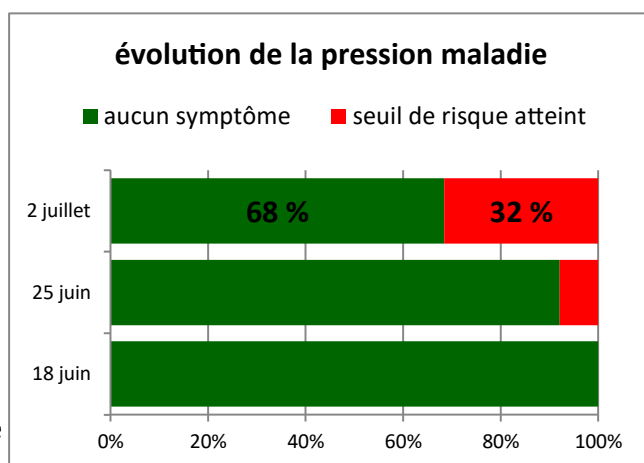
a. Observations

Des symptômes de bactérioses du genre *Pseudomonas* sont toujours observés sur près de 15 % des parcelles du réseau. Ces taches noirâtres irrégulières (à ne pas confondre avec des symptômes de cercosporiose) vont disparaître avec le renouvellement naturel du feuillage.



En ce début juillet, l'apparition des maladies cryptogamiques est hétérogène sur la région avec un gradient nord / sud habituel (cf carte). En effet, l'évolution de la pression est dépendante de l'environnement agro-climatique propre à chaque parcelle.

- Actuellement dans le réseau, 68 % des parcelles ne présentent aucun symptôme de maladie.
- Pour les autres situations principalement situées en zones à risques (zones d'épandage d'effluents agro industriels, vallées, rotations courtes, ...) les premières taches de cercosporiose sont identifiées. Les fréquences d'observations restent contenues pour le moment.
- Les autres maladies : oïdium, rouille et ramulariose ne sont pas signalées.







b. Analyse de risque

Le retour de températures plus clémentes et la présence d'humidité matinale peuvent être favorables à l'expression de la cercosporiose. Une surveillance adaptée à la parcelle permettra de limiter le risque de développement des maladies.

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

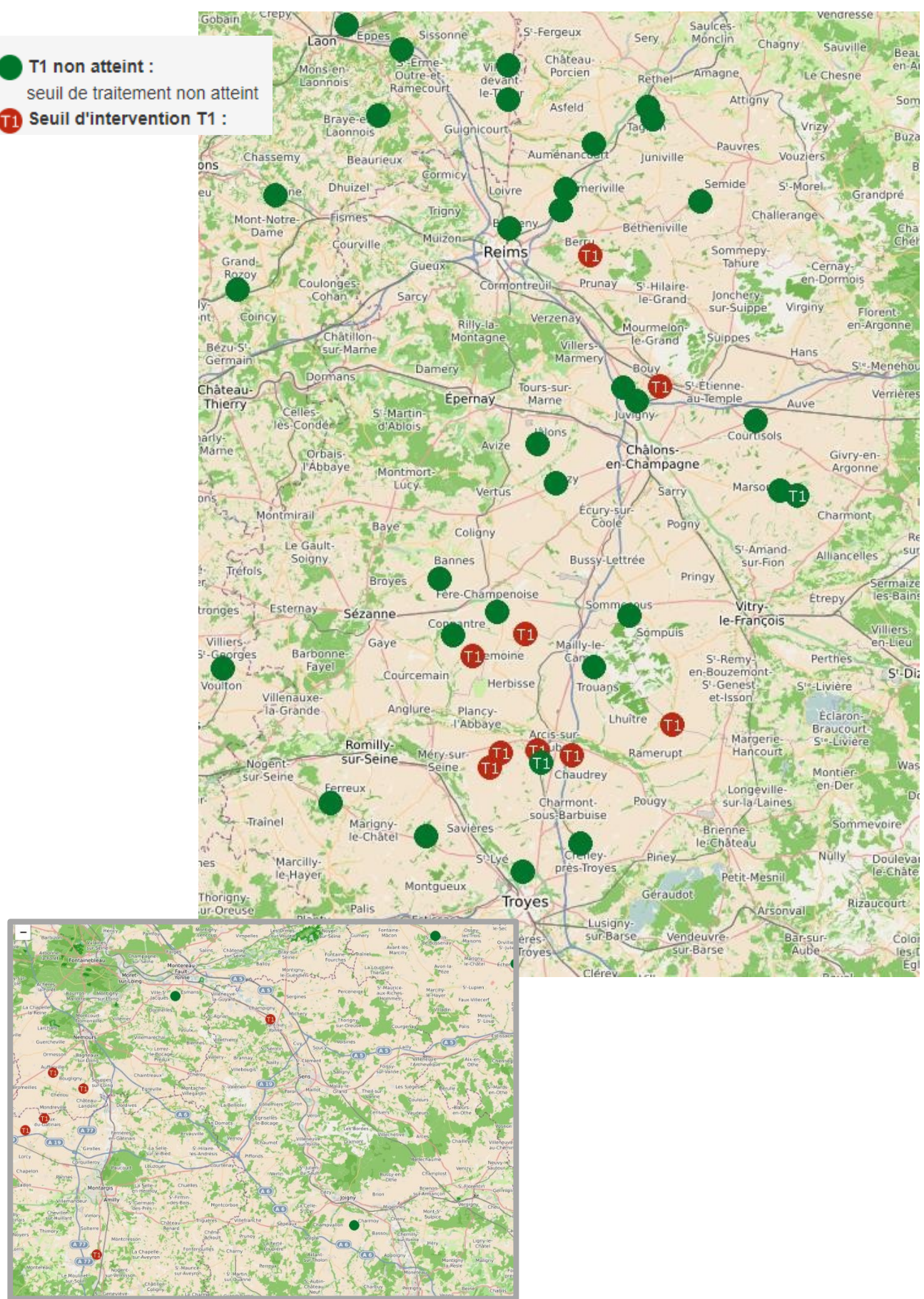
Cercosporiose : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre (fructifications attestant de leur virulence).

Seuil en % de feuilles atteintes	 oïdium	 cercosporiose	 rouille	 ramulariose
Seuil de risque T1	15 %	1ers symptômes	15 %	5 %

Cartographie des seuils de risque pour les maladies cryptogamiques au 03 juillet 2019

● T1 non atteint :
seuil de traitement non atteint

● T1 :
Seuil d'intervention T1 :



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Acolyance - Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – ETS RITARD - FREDONCA – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne – Coligny) S - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia - EURL Verzeaux – VIVESCIA Agriculture.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Champagne-Ardenne, ITB et Terres Inovia.

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements :

Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :
<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.